



**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE  
ASSEMBLEE DE CORSE**

**3EME SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2016**

**REUNION DES 26 ET 27 MAI**

**N° 2016/E3/031**

**REPONSE DE M. François SARGENTINI, Conseiller exécutif  
A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. Christophe CANIONI au nom du groupe  
« FRONT NATIONAL »**

**OBJET : Problématique du TAFTA dans notre agriculture.**

M. le Conseiller,

Vous évoquez le TAFTA, accord de libre-échange entre les États Unis et l'Union Européenne.

Cet accord, en négociation depuis trois ans, a récemment entamé son 13ème cycle de négociations. Il s'agit d'un accord complexe qui vise à libéraliser au maximum le commerce entre les deux rives de l'Atlantique.

En matière d'agriculture, cet accord nourrit un certain nombre d'inquiétudes en matière de barrières tarifaires, de convergence des normes et de coopération en matière de réglementation.

La convergence des normes (sanitaire, alimentaire, consommation, propriété intellectuelle, environnement, travailleurs) est l'une des clés de voûte inquiétante du TAFTA.

Elle préfigure la création de standards mondiaux avec un nivellement par le bas en particulier sur des sujets sensibles comme la protection des consommateurs et de l'environnement. Elle pose comme vous le savez la question de la reconnaissance des appellations au bénéfice de la seule marque privée.

Compte-tenu de blocages politiques et le refus de telles orientations par de nombreux pays d'Europe, qui n'acceptent pas de perdre leurs productions de qualités, la conclusion d'un accord est repoussée à une date non précisée.

Vous évoquez également la question de la prise en compte de l'AOC Brocciu dans l'accord de libre-échange avec le Canada. Il s'agit là d'un autre traité de libre-échange, le CETA, signé en 2014 entre l'Europe et le Canada en cours de ratification. Ce traité pourrait préfigurer ce que pourrait être la prise en compte de la question agricole dans le TAFTA.

Ainsi, il nous appartient de suivre avec attention les négociations des traités en cours, et d'être extrêmement vigilant.

L'Exécutif mettra tout en œuvre pour préserver notre agriculture, et posera lors d'une prochaine rencontre avec le ministère compétent la question de la protection de nos productions et de la consultation de votre Assemblée pour toute décision touchant aux intérêts de notre peuple.

Vous affirmez aussi nous mettre face à nos contradictions pour notre soutien à l'UE.

Vous devriez savoir, en tant que politique averti, que si nous sommes de fervents européens, nous refusons aussi certaines orientations et que nous préférons travailler à l'Europe de demain, celle de l'équilibre social, celle des peuples qui reconnaîtra les nations sans Etat comme la nôtre, celle qui refusera la marchandisation totale des biens et des personnes.

Sachez aussi, M. le Conseiller, pour vous rassurer sur cette importante question qui peut, si nous n'y prenons garde, broyer un petit peuple comme le nôtre, que nous venons de passer quarante années à lutter, à défendre cette terre, ceux qui y vivent, y travaillent, y produisent, et que nous ne la braderons jamais.

Je vous remercie.